

Discours de M. le Président de la République
Clôture de la concertation sur l'Ecole
Mardi 9 octobre 2012

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus,
Mesdames, Messieurs les rectrices et les recteurs,
Mesdames, Messieurs,

Je vous retrouve ce matin dans ce grand amphithéâtre de la Sorbonne pour clore la concertation que vous avez engagée avec le 1er ministre il y a à peine trois mois. Vous vous y êtes impliqués avec responsabilité, conscients de l'importance de l'enjeu. Au nom de l'Etat, je vous en remercie. Car nous sommes là sur l'essentiel. C'est-à-dire sur l'avenir.

Notre pays s'interroge sur sa place, son destin. Il veut savoir s'il a les capacités de surmonter la crise, d'affronter la mondialisation, de tenir son rang dans la compétition. Il s'interroge sur ses chances de préserver son avance technologique, de vaincre le chômage et de préserver son modèle social. C'est le sens du redressement que le Gouvernement engage, il exige un niveau élevé de formation, de qualification et de savoir. En d'autres termes, une école de haute qualité.

Mais la France s'inquiète aussi pour sa cohésion nationale, les conditions de la vie en commun, pour le lien civique. Chacun mesure les dangers du défaut d'intégration du déclassement et des ruptures de toutes sortes. Et là encore, les Français attendent beaucoup de l'éducation nationale et chaque fois que celle-ci connaît un échec, subit une agression, peine à atteindre ses objectifs, c'est tout le pacte républicain qui est mis à mal.

Car depuis l'invention même de la République, la France a toujours eu un rapport fusionnel avec son école. Elle fait de l'enfant un citoyen en devenir, lui apprend à vivre en société, à en connaître les règles notamment la laïcité, à en accepter les contraintes. La première vocation de l'école c'est de transmettre des connaissances, mais c'est aussi de donner le goût d'apprendre, d'éveiller à la culture et de cultiver l'esprit critique. Bref son rôle c'est de parvenir génération après génération à conforter la Nation. C'est pourquoi j'ai donné mon approbation au projet d'enseigner la morale laïque. Ce n'est pas vouloir enrégimenter, imposer des dogmes, une orthodoxie, une raison d'Etat : c'est l'inverse. C'est permettre à chacun de construire sa liberté dans le respect de celle de tous les autres. Chacun doit bien mesurer, face aux dérives que nous connaissons, à quel point il nous faut être intransigeants et déterminés sur nos valeurs.

L'école est donc le lieu même où se prépare la France de demain. Faire progresser l'école, c'est faire avancer la France. Un projet éducatif est, par définition, **un projet de société.**

C'est dans cet esprit que j'ai annoncé, non pas une réforme, mais une refondation.

J'ai pris un engagement devant les Français et rien ne m'en détournera : c'est la priorité éducative. Avec deux idées fortes : placer le savoir au plus haut niveau de la hiérarchie des valeurs ; donner une traduction effective à la promotion par l'école.

Pourquoi cette priorité ? Pourquoi cet engagement ?

Ma conviction est établie depuis longtemps : l'investissement dans l'éducation est la meilleure façon de répondre aux grands enjeux de notre pays : le redressement économique, la cohésion nationale, la promesse républicaine.

Aujourd'hui, l'école est-elle préparée à de tels défis ? Elle a subi tant de réformes qui l'ont davantage accablée que libérée. Elle a vécu douloureusement tant de mises en cause, d'accusations, de mauvais procès : trop lourde, trop chère, trop immobile. Elle a été tellement amoindrie dans ses budgets, asséchée dans ses recrutements, affaiblie dans ses prérogatives, qu'elle a affronté avec de plus en plus de difficultés les missions qui lui ont été confiées.

Elle accueille aussi en son sein les problèmes de notre société : les ruptures familiales, la violence, la pauvreté, les difficultés de l'intégration, les discriminations.

Et pourtant, malgré ce contexte, elle a été capable de très belles réussites. L'accès de tous à l'éducation s'est élargi, le nombre de bacheliers a progressé chaque année, des établissements – même dans des zones réputées fragiles ou en tension - connaissent des

performances remarquables. Et l'excellence s'est conjuguée à la massification.

Mais elle connaît aussi des échecs. Regardons la réalité en face. La France est l'un des pays où l'écart de résultats entre les élèves de statuts sociaux favorisés et défavorisés est le plus important des pays de l'OCDE (26^{ème} sur 30).

La réalité, c'est que trop d'élèves, à la fin de l'école primaire ne maîtrisent pas les connaissances de base.

La réalité c'est que les inégalités territoriales se sont creusées (le taux de réussite de Créteil est de 12 points inférieur à l'Académie de Nantes).

La réalité, c'est également que l'école peine à prendre en compte les mutations profondes de notre société : l'éclatement des familles, la violence des comportements, l'influence des outils de communication. La réalité, c'est que trop de jeunes sortent du système éducatif sans diplôme ni qualification (140 000).

La réalité, c'est le décrochage qui s'étend, et devient plus précoce en âge. C'est un échec humain insupportable, mais aussi un gâchis économique inacceptable. Et c'est un risque social majeur.

Aussi le constat est clair : l'école doit changer. Ses personnels y sont prêts, et ils le montrent encore en cette rentrée. Les parents l'espèrent, et demandent à s'y impliquer davantage, les élus locaux sont disposés à accompagner les mutations s'ils sont convaincus que c'est dans l'intérêt de l'enfant.

Il y faudra du temps et des moyens.

Du temps car je n'ignore rien du scepticisme français, j'entends déjà les voix de ceux qui murmurent : encore une réforme, une de plus. Je peux les comprendre. L'éducation nationale a en effet été échaudée. La France aussi. Que d'annonces ont été faites, aussi vite oubliées que solennellement formulées. C'est pourquoi je propose une feuille de route qui donne de la lisibilité aux acteurs et qui assume de donner du temps à la mise en œuvre de la refondation.

Mais il faut aussi des moyens non pas pour céder à la facilité du quantitatif. Non pas pour réparer les dégâts des choix budgétaires précédents. Mais parce que nos enfants ont besoin de professeurs. C'est dans cet esprit que s'inscrit mon engagement de créer 60 000 postes sur le quinquennat. **Dès cette année, et pour chacune des cinq années à venir, ce sont près de 10.000 postes qui seront créés.**

Un tel objectif exige que les étudiants qui ont la volonté de servir leur pays en se consacrant à l'éducation des enfants de France puissent le faire. Qu'est-ce qu'un pays qui n'est pas capable de mettre des enseignants devant les élèves et qui décourage les vocations? Ca ne peut pas être la France. C'est pourquoi j'ai demandé à ce qu'un effort sans précédent de recrutements soit effectué, que les conditions d'entrée dans le métier soient améliorées et que des prérecrutements puissent avoir lieu. C'est ce qui aura lieu, dès janvier prochain avec 6000 emplois Avenir Professeur et la mise en place, au printemps, d'un deuxième concours et dès la rentrée 2013, une rentrée progressive dans le métier.

Nos enfants ont besoin de Professeurs. Ils ont aussi besoin de professeurs bien formés.

Enseigner, c'est un métier exigeant, qui expose, parfois durement, à des risques réels, comme l'ont cruellement rappelé les incidents de ces dernières semaines.

C'est aussi un métier qui s'apprend. **La formation des professeurs sera donc rétablie.** Il ne s'agira pas de revenir aux écoles normales, pas davantage aux IUFM. Nous allons faire du neuf : avec les écoles supérieures du professorat et de l'éducation autour de l'idée de la professionnalisation.

La professionnalisation, à la fois dans les contenus et dans les modalités, avec une vraie place pour les stages pratiques, avec une prise en compte des spécificités comme pour les maîtres de maternelle ; la professionnalisation, c'est également celle des concours. Je veux éviter tous les malentendus. Connaître ce métier, c'est d'abord maîtriser sa propre discipline. Mais le savoir, évidemment indispensable, ne peut suffire à préparer les futurs enseignants à la réalité de leur exercice professionnel devant élèves, qui exige un certain savoir-faire.

Voilà la condition indispensable pour refonder l'école : un encadrement plus élevé, des professeurs mieux formés et un budget sanctuarisé malgré les contraintes budgétaires. Mais faut-il encore fixer clairement des objectifs.

J'en dégage deux principaux :

1/ Le premier, c'est la réussite pour tous.

Je veux remettre le système à l'endroit et donner la **priorité au primaire**. Là où sont acquises les bases solides qui détermineront la suite du parcours. On le sait, on l'écrit depuis des années. Cela n'a pas empêché le sous investissement aussi chronique qu'inconséquent dans le premier cycle.

Aussi, j'assume pleinement le choix de cibler les moyens, de les concentrer là où ils seront le plus utiles.

D'abord, la **scolarisation des enfants de moins de trois ans**, qui doit être centrée sur les apprentissages premiers et notamment le langage oral. Car dans ce très jeune âge se nouent souvent des inégalités qui deviennent rapidement irréversibles. L'école maternelle peut les atténuer et les corriger. Encore doit-elle offrir une scolarisation adaptée à l'âge des enfants et à leurs besoins psychologiques et physiologiques spécifiques. Cette politique s'engagera dès la rentrée 2013 dans les territoires en difficulté.

Ensuite, l'école élémentaire, sa mission est de transmettre les premiers éléments des savoirs fondamentaux. Elle doit bénéficier d'une pédagogie nouvelle et de la mise en place du principe du « *plus de maîtres que de classes* ». Cet apport d'enseignants dans les établissements qui en ont le plus besoin facilitera le développement du travail en commun, introduira de nouvelles méthodes d'accompagnement des élèves et préviendra les premiers retards.

Car une des clefs, pour résoudre le problème difficile entre tous de l'échec scolaire, c'est l'adaptation du système à toutes les situations. Je fais mienne vos propositions sur les redoublements, qui ne sont pas toujours utiles et doivent être limités, sur la notation, dont l'objet est d'indiquer un niveau plus que de sanctionner et sur les devoirs qui doivent pouvoir être faits dans l'établissement plutôt qu'à la maison pour accompagner les enfants et rétablir l'égalité.

Je veux aussi que soient facilitées les articulations entre les différents niveaux de scolarité, pour assurer une plus grande fluidité des parcours scolaires. C'est un point essentiel. Des expériences existent: elles sont probantes. Je pense à la liaison entre le CM2 et le collège, mais mon propos va au-delà : le passage au lycée général comme professionnel ou technologique, l'accès à l'enseignement supérieur peuvent donner lieu à des transitions parfois trop brutales. La réponse passe par la coopération entre les établissements, l'échange des pratiques, l'ouverture vers d'autres acteurs, l'implication des parents. Nous dessinerons ainsi un nouveau visage à l'école avec plus de continuité et moins de ruptures.

Le collège est une étape décisive. Son caractère unique est devenu une apparence pour ne pas dire un faux semblant. Et c'est là que s'accroissent les différences, se marquent les échecs, se concentrent les inégalités, aggravées encore par la mise en cause de la carte scolaire. Je considère que son rôle est d'assurer le socle commun des connaissances. Mais à condition de lui permettre d'organiser plus librement sa pédagogie et ne plus avoir un modèle trop rigide d'organisation pour ses activités.

Sur le lycée, je veux insister sur la voie professionnelle. Car en ces temps, où notre pays doit engager un sursaut productif et conforter son industrie, ma volonté est de valoriser cet enseignement et les diplômes qu'il prépare : depuis le CAP jusqu'à la formation post baccalauréat.

Des réformes seront donc nécessaires. J'en vois deux à mener rapidement :

- La complémentarité entre les formations en apprentissage et celles sous statut scolaire
- La définition d'une carte des formations que les régions prépareront en dialogue avec l'Etat.

Plus largement, c'est toute l'orientation des élèves qu'il convient de revoir. L'objectif, c'est de passer d'une orientation subie souvent liée à l'origine sociale, à une orientation choisie débouchant à terme sur un métier.

Ce sera le sens du service public régional de l'orientation qui coordonnera les dispositifs existants et qui proposera lorsque c'est nécessaire une deuxième chance.

Mais je veux aussi affronter une réalité en face, c'est celle du décrochage.

Ce phénomène a pris une ampleur qui n'est d'ailleurs pas correctement mesuré. Il a de multiples causes mais c'est toujours la même conséquence et le même processus : le redoublement, le retard et l'abandon.

Je propose d'utiliser toute la gamme des instruments de l'alerte jusqu'au traitement personnalisé à travers l'encadrement dans l'établissement – et parfois en dehors – de ces élèves pour remettre un décrocheur dans un parcours scolaire. Mais c'est en amont que l'efficacité peut être la plus grande. Je retiens votre proposition d'un référent dans les collèges et les lycées professionnels à fort taux d'absentéisme.

Reste la question de la lutte contre les inégalités territoriales. Nous avons là de grands progrès à réaliser. C'est une injustice fondamentale, que des élèves aient des chances de réussir différentes selon leur origine sociale ou géographique, qu'ils puissent – à tort ou à raison – s'inquiéter davantage pour leur devenir selon qu'ils sont scolarisés dans tel établissement ou dans tel autre.

Le système éducatif a accumulé les dispositifs, souvent résumés à autant d'acronymes plus ou moins heureux ZEP, RAR, Eclair, ZRR et bien d'autres. Et ce faisant, la labellisation n'a pas toujours su éviter le piège de la stigmatisation. Nous n'avons pas non plus toujours su traiter, dans leur diversité, les difficultés territoriales, qu'elles soient urbaines ou rurales, du fait d'une rigidité souvent excessive, du fait aussi d'une concurrence souvent mal maîtrisée entre les différents « labels », et encore de priorités insuffisamment assumées.

Je préconise une autre approche. Celle de « l'aide personnalisée » aux établissements. Il s'agira de différencier, dans le cadre de leur contrat d'objectifs, les moyens des établissements en fonction de leurs spécificités territoriales, scolaires et sociales. Elle aura l'avantage, en associant mieux les collectivités locales, de redonner de la souplesse à

un système aujourd'hui essoufflé.

Dans le même temps, je propose d'affecter dans les territoires en difficultés des enseignants expérimentés, sur la base du volontariat et de garantir une plus grande stabilité des équipes quitte à accorder de meilleures conditions de travail pour ceux qui sont confrontés à des situations éprouvantes.

2/ L'école du futur

L'environnement de l'école a beaucoup changé en quinze ans, notamment avec Internet. Sans céder à l'illusion du tout numérique, il est certain que cette nouvelle donne modifie le rôle de l'enseignant, transforme les savoirs et affecte les pédagogies. Elle nous oblige à adapter nos façons de faire. Mais c'est aussi un levier formidable de changement, d'ouverture vers de nouvelles pratiques. L'école doit relever ce défi. Cela suppose de former les enseignants et de mettre à disposition non seulement les matériels mais aussi les ressources et les réseaux. Je demande au Gouvernement de prendre rapidement des initiatives pour donner à ce que l'on appelle l'e-education la dimension qui doit être la sienne. Je lui donnerai les moyens de se déployer et de réussir. La France ne peut manquer ce rendez-vous. Il vous revient aujourd'hui d'inscrire la devise de la République, présente sur le fronton de toutes nos écoles, dans les territoires numériques éducatifs du XXI^e siècle.

C'est parce que je crois en une école capable de conjuguer tradition et modernité que je souhaite encourager **l'autonomie des équipes pédagogiques et les initiatives locales**. L'éducation nationale peut

faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, d'innovation ; d'expérimentation dès lors qu'une confiance suffisante lui est accordée.

Il ne s'agit pas, de remettre en cause le caractère national de notre éducation. J'y suis profondément attaché. Mais l'uniformité serait le contraire de l'égalité. Je veux que, sur l'ensemble de notre territoire, les enseignants, les chefs d'établissement, puissent inventer de nouvelles méthodes, se fixer de nouveaux objectifs, élaborer de nouveaux instruments pédagogiques. Je souhaite que les collectivités locales, qui participent avec force à notre investissement éducatif (20% de la dépense de l'Education nationale), soient mieux associées.

Les conditions de vie des élèves doivent être les plus propices à l'envie d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit.

Tout commence par la sécurité : si elle n'est pas garantie alors c'est la mission même de l'école qui s'en trouve empêchée. Des premières mesures ont été prises, comme la création des assistants de prévention et de sécurité ou la mise en place d'une délégation ministérielle à la **lutte contre les violences. L'Ecole y répondra en liaison avec tous les acteurs (sécurité, justice...) avec vigilance et intransigeance.**

La Santé scolaire a également son rôle à jouer pour dépister, informer, signaler.

Ensuite, tout doit être fait pour rendre l'école accueillante.

L'éducation culturelle, artistique et scientifique s'inscrit dans cette perspective. C'est un enjeu pédagogique car l'éveil artistique valorise les

enseignements traditionnels. C'est un enjeu d'épanouissement, de confiance et de fierté. L'objectif est donc pour la fin de la mandature de généraliser les programmes d'éducation culturelle de la maternelle à la terminale.

Le système éducatif doit également s'adapter aux élèves en situation de handicap. Je mesure les avancées, mais aussi combien le chemin est encore long pour que l'école soit vraiment inclusive. La formation des enseignants intégrera cette dimension. Je considère également comme essentielle la valorisation du métier des personnels qui accompagnent ces élèves.

Enfin, l'école du futur, c'est enfin des rythmes éducatifs adaptés au besoin des enfants.

Je sais les attentes mais aussi les inquiétudes face à une réforme qui touche à la vie quotidienne de millions de Français. Mais il convient maintenant d'avancer.

Certains points me paraissent aller de soi.

D'abord l'objectif est de permettre aux enfants de faire leur travail personnel sur le temps d'accueil à l'école.

D'autres évolutions sont sans doute plus délicates. C'est le cas du travail sur l'organisation de la journée et de la semaine, selon l'âge des enfants.

Je suis favorable au retour à une semaine de neuf demi-journées. Nous ne pouvons pas nous plaindre de la baisse de nos résultats et ne pas

voir que 144 jours de classe par an alors que nos partenaires européens sont à plus de 180 en moyenne en est une des raisons principales. Cette organisation conduit à surcharger les journées. La réforme des rythmes n'est pas, la clef de tout : mais elle est l'un des leviers de la réussite. Ce projet exige que les élèves ne soient pas livrés à eux-mêmes à partir du milieu de l'après-midi et que les inégalités d'accès aux activités éducatives, culturelles ou sportives ne s'en trouvent pas creusées. Des solutions existent : l'accompagnement périscolaire, la pratique culturelle et sportive, l'aide aux devoirs. Cette réforme de la semaine de 4 jours et demi doit pouvoir, après concertation être effective dès la rentrée 2013.

Sur ce sujet majeur, l'Etat doit prendre ses responsabilités. Il va le faire. Mais il ne peut agir seul. Les collectivités territoriales y seront associées dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

Je veux conclure **sur le calendrier et la méthode** : quand et comment sera mise en œuvre cette refondation de l'école ?

Le ministre de l'éducation nationale présidera ce jeudi 11 octobre une séance extraordinaire du conseil supérieur de l'éducation. Dans les jours qui suivront, des discussions vont être engagées, sous sa responsabilité, en liaison étroite avec le Premier ministre, avec les représentants des personnels, des parents d'élèves, et le travail interministériel devra être rapidement mené pour préparer un projet de loi de programmation et d'orientation qui sera présenté au conseil des ministres avant la fin de l'année.

Le choix de recourir à **une loi d'orientation et de programmation** a un sens. Ainsi la refondation s'inscrit-elle dans le temps. C'est une façon de

garantir que l'éducation nationale ne sera plus une variable d'ajustement budgétaire, que les imprévus financiers ne viendront pas remettre en cause les réformes que nous allons mener.

Mais nous devons aussi aller vite.

Pour 2013, certains choix seront faits.

Le premier, c'est le rétablissement de la formation des maîtres. Ce sera chose faite dans les prochains mois. Les écoles supérieures du Professorat et de l'éducation ouvriront à la rentrée 2013.

Nous n'attendrons pas non plus pour mettre en œuvre la priorité donnée au primaire, réforme qui irriguera l'ensemble du système éducatif dans les années à venir.

La rentrée 2013 doit marquer la première étape de l'amélioration des rythmes éducatifs, autour de la semaine de quatre jours et demi, de l'allègement de la journée et de la mise en place, d'un temps éducatif complémentaire.

De même, seront engagés sans perdre de temps, le service public territorialisé de l'orientation, le lancement de l'ambition numérique, la définition d'une gouvernance plus collégiale comme la mise en place des instances légitimes pour réfléchir les programmes et pour évaluer notre école.

D'autres chantiers réclameront plus de temps. Il en va de la réflexion sur le métier d'enseignant, de la réforme du lycée ou encore de la construction d'un parcours éducatif qui articule mieux les différents

niveaux de formation, et en particulier la liaison entre l'école et le collège. La loi de programmation sera une étape décisive, mais une étape seulement dans la refondation de l'école.

J'ajoute que, les textes aussitôt votés, devront être mis en œuvre promptement. J'invite donc le Gouvernement, et tout particulièrement le ministre de l'éducation nationale, à veiller au suivi des mesures. Une grande ambition doit être portée par une grande humilité et la passion des détails.

Mesdames et Messieurs,

Quand je vous parle de l'école, de notre école, je le fais avec respect pour son histoire, pour ses fondateurs, pour Condorcet, pour Jules Ferry, pour Jean Zay, mais aussi pour ces milliers de dévouements anonymes qui ont agi pour nous instruire et qui le font encore, pour tous ceux qui nous ont légué ce bien inestimable qu'est notre éducation nationale, et pour tous ceux qui en maintiennent aujourd'hui l'exigence et la flamme.

Mais je le fais avec la certitude que, de la qualité de la réponse Educative, de la volonté de mettre au plus haut niveau notre école, de notre engagement pour conjuguer l'excellence et l'égalité, dépendra la force de notre redressement.

La France traverse une période difficile. Les Français sont inquiets. Le chômage est en hausse constante depuis 16 mois, la croissance est nulle depuis le début de l'année, l'endettement public atteint un niveau record. Ma mission est de faire les choix qui répondent à l'urgence, mais

surtout préparent l'avenir. Un avenir qui a été trop sacrifié, la dette éducative s'est ajoutée à la dette financière. En plaçant la jeunesse au coeur de mon mandat, en faisant de l'école la priorité de mon quinquennat, j'ai voulu réaffirmer le droit à l'espérance. Pour dégager l'horizon, la voie la plus rapide est de renouer avec la promesse républicaine et que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

Le redressement exige la clarté et il appelle la justice.

Il suppose le rassemblement autour d'un projet que nous pouvons tous partager, ce projet c'est l'école du futur. Tel est mon cap; tel est le contrat que j'ai passé avec mes concitoyens.

Rien ne m'en détournera.

Si je veux à ce point la réussite de tous les enfants de France, c'est parce qu'ils sont nos enfants et que nous avons des devoirs à leur égard. Mais c'est aussi parce que je veux la réussite de la France.

Vive l'école, vive la France, vive la République.